

Effets des transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal

Effects of remittances of international migrants on the food security of households in Senegal

BA Fatimata

Docteure en Sciences Economiques
École Doctorale Développement Durable et Société (ED-2DS)
Université Iba Der THIAM de Thiès- UIDT, Sénégal
Centre de Recherche en Économie et Finances Appliquées de Thiès (CREFAT)

DRAMANI Latif

Professeur Titulaire des Universités du CAMES
Sciences Humaines, Sociales, Economiques et de Gestion (SHSEG)
Université Iba Der THIAM de Thiès- UIDT, Sénégal
Centre de Recherche en Économie et Finances Appliquées de Thiès (CREFAT) et le Centre d'Excellence Régional de Recherche en Économie Générationnelle (CREG)

Date de soumission : 03/09/2025

Date d'acceptation : 14/10/2025

Pour citer cet article :

BA. F. & DRAMANI. L. (2025) « Effets des transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 10 » pp : 465- 494.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



RESUME

L'objectif de cet article est d'analyser les effets des Transferts de Fonds des Migrants Reçus (TFMR) sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal au niveau individuel. Pour atteindre cet objectif, la méthode ELSCA et la méthode logistique sont utilisées. Il en résulte que les TFMR améliorent la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. Ainsi, une augmentation des TFMR d'un point est susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages de 0,12 point. Les recommandations qui découlent des résultats sont : inciter les migrants à multiplier les transferts de fonds en améliorant l'attractivité des canaux formels pour permettre aux ménages d'améliorer davantage leur sécurité alimentaire ; aider les ménages en milieu rural à fructifier les sommes d'argent perçus en vue d'améliorer de façon considérable leur sécurité alimentaire et permettre aux migrants, à travers leurs transferts de fonds, à améliorer au maximum la sécurité alimentaire des ménages en renforçant les politiques de protection sociale au Sénégal.

Mots clés : TFMR, sécurité alimentaire, ménages, ELSCA, logit, Sénégal.

ABSTRACT

The objective of this article is to analyze the effects of remittances on household food security in Senegal the individual level. To achieve this objective, ELSCA method and logistics method are used. As a result, the remittances improve household food security in Senegal. Thus, an increase in migrant remittances by one point is likely to improve household food security by 0.12 point. The recommendations arising from the results are: encourage migrants to increase remittances by improving the attractiveness of formal channels to enable households to further improve their food security, to help households in rural areas to make the most of the money they receive in order to significantly improve their food security, and enable migrants, through their remittances, to maximize household food security by strengthening social protection policies in Senegal.

Keywords : International remittances, Food security, Households, ELSCA, Logit, Senegal.

INTRODUCTION

Les transferts de fonds des migrants reçus (TFMR) sont définis comme étant un envoi transfrontalier de fonds, de la part d'un individu qui travaille dans un pays étranger à une autre personne vivant dans le pays d'origine (BCEAO, 2013). Les TFMR dans les pays d'origine des migrants particulièrement dans les pays en développement au cours des dernières décennies, sont d'une importance capitale aux yeux des organismes internationaux, des décideurs publics et des chercheurs en sciences sociales. D'ailleurs, les TFMR sont reconnus aujourd'hui comme étant des ressources qui peuvent contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les ODD ont été élaborés en septembre 2015 avec 17 objectifs comprenant la réduction de la pauvreté (ODD 1), à l'accroissement de l'accès à l'alimentation (ODD 2), à l'éducation (ODD 4), etc. Ainsi, les TFMR constituent une manne financière importante. Les TFMR sont très résilients comparés aux autres sources de financement extérieurs. De ce fait, ils représentent une bouée de sauvetage économique pour les ménages qui les reçoivent en période de crise. En effet, là où le revenu mondial a baissé de 3%, les TFMR se trouvent réduit à 1,1% en 2020, au début de la pandémie COVID-19 (Ratha, 2023).

Ils contribuent à améliorer les conditions de vie des ménages récipiendaires. L'intérêt que regorgent les remises migratoires peut être expliqué par les faits suivants : l'importance des TFMR en termes de volume, l'amélioration des conditions de vie des familles bénéficiaires, la résilience des TFMR en période de crise, etc. En effet, les TFMR en Afrique ont augmenté au cours de la dernière décennie. Ils sont évalués à environ 40 milliards de dollars en 2010. Cette somme correspond au double en 2005 et au quadruple en 2000. Dans la même perspective, les TFMR dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont également connu une hausse. Ainsi, les TFMR à travers des canaux formels¹, ont quadruplé entre 2000 et 2011 et sont passés de 323,1 milliards en 2000 à 1.353,0 milliards en 2011 (BCEAO, 2013). Ils ont atteint 831 milliards de dollars US en 2022 (OIM, 2024) au niveau mondial.

Selon la dernière note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, les cinq principaux pays récepteurs des transferts de fonds des migrants dans le monde étaient, en 2022, l'Inde (111 milliards de dollars), le Mexique (61 milliards de

¹ Les canaux formels font référence aux canaux officiels de transferts de fonds des migrants. Il s'agit : Banques, Postes, Sociétés de Transferts d'Argent (STA) comme Western Union, Money Gram, etc. Par opposition les canaux informels ou canaux non officiels sont : compagnies de transport, commerçants, hommes d'affaires, remise à l'occasion des visites, hawala, etc.

dollars), la Chine (51 milliards de dollars), les Philippines (38 milliards de dollars) et le Pakistan (30 milliards de dollars).

Au niveau régional, les TFMR en 2022, dans leur ensemble, ont connu une hausse. En effet, une hausse des remises migratoires de 0,7 % pour atteindre 130 milliards de dollars en Asie de l'Est et Pacifique, de 19 % pour atteindre le niveau record de 79 milliards de dollars en Europe et Asie centrale, de 11,3 % pour s'établir à 145 milliards de dollars en Amérique latine et Caraïbes, de plus de 12 % pour atteindre 176 milliards de dollars en Asie du Sud. Cependant, une diminution des TFMR en 2022 comparé en 2021 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a été observée. Ainsi, ils se trouvent réduits de 3,8 % pour s'établir à 64 milliards de dollars en 2022 tandis qu'ils avaient connu une hausse de 12,2 % en 2021. En Afrique Subsaharienne, les TFMR ont connu une hausse de 6,1 % en 2022 pour atteindre 53 milliards de dollars.

Au Sénégal, à partir de 2000, les flux financiers des migrants reçus ont connu une évolution à la hausse de manière continue exceptée les années de crise.

Dans la même dynamique, l'ampleur des envois de fonds des migrants en termes de volume est aussi mise exergue par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). Ainsi, le montant des envois de fonds des migrants vers le Sénégal a connu une évolution à la hausse allant de 233 millions de dollars US en 2000 à 2 422 millions de dollars US en 2018 (ANSD/OIM, 2018/2019). Dans ce même ordre d'idées, les données de la balance des paiements du Sénégal montrent qu'en 2022, 1700 milliards de francs CFA ont été reçus de la diaspora sénégalaise.

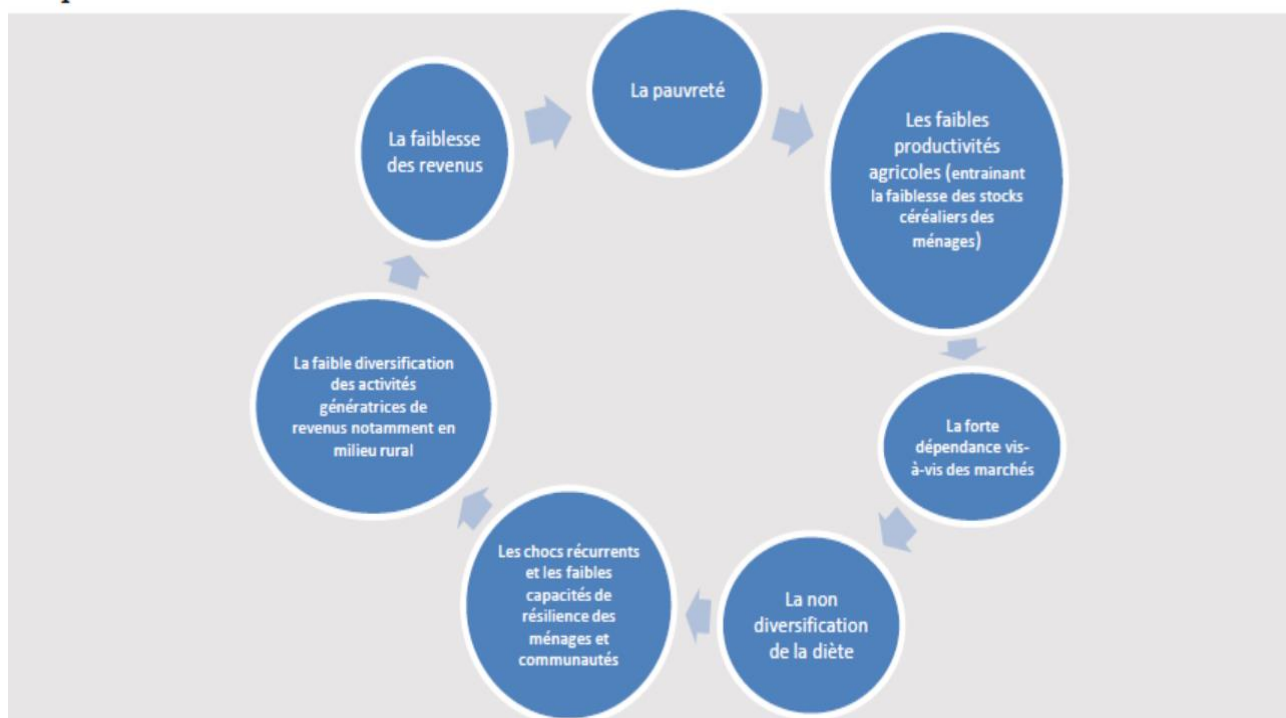
L'utilisation faite des transferts d'argent issus des migrants est présentée dans les lignes suivantes. L'affectation majoritaire des TFMR à la consommation a été montrée par la plupart des études ou enquêtes au Sénégal. Ainsi, Dramani (2013) réalise un rapport de synthèse des résultats de l'enquête commandité par la Direction de la Monnaie et du Crédit (DMC) sur les envois de fonds des migrants sénégalais au niveau national auprès des bénéficiaires de fonds des migrants. Cette étude a montré qu'en 2011, 936 milliards de francs FCFA ont été reçus et que 86% de ses fonds ont été alloués à la consommation. L'alimentation constitue le poste de dépenses qui représente environ 56% là où les autres dépenses occupent des parts très faibles dans les transferts reçus des migrants. En effet, elles sont réparties comme suit : les dépenses de construction (5%), de santé (5%) et d'éducation (4%) (Dramani, 2013).

La BCEAO en 2013, à travers leur rapport où elle synthétise les résultats des enquêtes sur les remises migratoires dans les pays de l'UEMOA, souligne que les TFMR sont largement alloués aux dépenses de consommation (54,6%), à l'investissement immobilier (15,8%), aux autres

investissements (5,5%), aux dépenses d'éducation (6,4%) et de santé (3,4%). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des TFMR. La même tendance s'observe au Sénégal. La consommation courante des ménages au Sénégal occupe environ 70% des envois de fonds. La couverture des événements religieux est à hauteur de 8,2% des transferts d'argent issus des migrants. Les acquisitions immobilières et les soutiens scolaires et sanitaires sont de 7,6% et 7,4% respectivement (BCEAO, 2013).

La sécurité alimentaire selon Hoddinott (1999) fait référence à une situation dans laquelle une population accède physiquement, socialement et économiquement à une nourriture saine et riche sur une période donnée lui permettant de satisfaire ses besoins nutritionnels et de préférence de jouir d'une vie active. La sécurité alimentaire dépend de plusieurs facteurs économiques, social, politiques, climatique, etc. rendant difficile l'éradication de la faim dans le monde. Cela peut être illustré par la figure suivante :

Figure N° 1 : Facteurs influents la sécurité alimentaire



Source : SECNSA, 2015

L'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde est capitale ce qui fait qu'un sommet mondial sur la sécurité alimentaire a été organisé en 2009 en vue de prendre d'urgence des mesures en vue d'éradiquer la faim dans le monde. L'importance accordée à la sécurité alimentaire fait qu'il a été pris en compte dans les Objectifs du Millénaire pour le

développement (OMD)² et les ODD³. Au Sénégal en 1998 a été créé, d'abord le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) et ensuite au sein du CNSA en 2000, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA). Ce dernier a élaboré la Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire et de Résilience (SNSAR) 2015-2035. L'objectif de cette dernière est d'assurer aux populations une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035.

Certes, de multiples efforts ont été déployés au niveau mondial en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages mais l'insécurité alimentaire demeure toujours assez importante. Ainsi, le nombre de personnes sous alimentées, dans le monde, est passé de 784 millions de personnes à 821 millions de personnes entre 2015 et 2017. La situation s'est beaucoup détériorée, en Afrique subsaharienne, où le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 195 millions en 2014 à 237 millions en 2017 (FAO et CEA, 2019).

Au niveau régional, l'Asie et l'Afrique restent les deux zones où la prévalence de la sous-alimentation est très élevée sur la période allant de 2005 à 2023 par rapport aux pays tels que l'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord et l'Europe (FAO et al., 2024). En effet, la prévalence de la sous-alimentation en Asie est de 13,9% en 2005 tandis qu'en 2023, elle est de 8,1%. En Afrique, la prévalence de la sous-alimentation varie de 19,9% en 2005 à 20,4% en 2023. L'Afrique subsaharienne reste la région présentant la prévalence de la faim la plus élevée, avec un taux qui a augmenté de 20,7 % en 2014 à 23,2 % en 2017⁴. Dans la même dynamique, Mabrouk et Mekni (2018) soulignent que la disponibilité de nourriture constitue un problème majeur pour les pays d'Afrique les moins développés en particulier. Le covid-19 a aggravé la situation car le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a continué de connaître une hausse. Ainsi, il est passé de 720 à 811 millions de personnes touchées dans le monde entre 2019 et 2020 (FAO et al., 2021).

Dans cette même lancée, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) montre que 63,3% des ménages au Sénégal ont déclaré avoir vécu au moins une expérience de la faim au cours des 12 derniers mois précédant l'EHCVM (ANSD, l'EHCVM, 2018/2019). Dans cette même dynamique, le nombre de personnes en situation de crise alimentaire et nutritionnelle s'élevait à 300 000, avec un pic possible à plus de 735 000 en

² OMD 1 : éliminer l'extrême pauvreté. La cible OMD a été atteinte, mais 1,2 milliard de personnes continuent de vivre dans l'extrême pauvreté.

³ ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

⁴https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wpcontent/uploads/sites/4/2020/03/ODD_2_Rapport2019.pdf

période de soudure en 2018 (OIT, 2021). Dans ce même ordre d'idées, le septième passage de l'Enquête de suivi de la Situation Alimentaire (ESA-7) en 2023 a mis en évidence l'importance des difficultés d'accès physique à l'alimentation en milieu rural par rapport au milieu urbain. En d'autres termes, la plupart des ménages au Sénégal qui souffrent des problèmes d'accès physique aux aliments résident en milieu rural. En effet, de cette enquête au Sénégal en ressorte que les ménages qui souffrent le plus de difficultés d'accès physique à l'alimentation sont les ménages en milieu rural avec 26,3% de ménages contre 12,4% en milieu urbain. Au niveau départemental, les pourcentages de ménages dans les départements qui souffrent le plus des difficultés d'accès aux aliments sont tels que Goudomp (98,1%), Kébémér (86,9%), Thiès (75,2%), Birkilane (69,6%), Ranérou (68,4%), Mbour (66,9%) et Bignona (60,8%). L'insécurité alimentaire (IA) et la sous-alimentation demeurent toujours importantes dans le monde et surtout en Afrique subsaharienne. Or l'Afrique continue de percevoir une manne financière importante des migrants dans un contexte d'augmentation d'insécurité alimentaire et de sous-alimentation (FAO, 2015). De ces faits, découle, la principale question de recherche, libellée comme suit : Comment les TFMR affectent-ils la sécurité alimentaire des ménages du Sénégal ? L'objectif de ce présent article est d'analyser les effets des transferts de fonds des migrants sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. L'hypothèse est que les transferts de fonds issus des migrants améliorent la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal.

Cet article s'articule autour de trois points. Le premier présente la revue de littérature sur les liens entre transferts de fonds et sécurité alimentaire. Le deuxième expose la méthodologie. La troisième analyse et discute les résultats issus des estimations économétriques. Une conclusion suivie des implications des politiques publiques est élaborée.

1. REVUE DE LITTÉRATURE

Les transferts de fonds des migrants internationaux découlent de la migration. Or cette dernière trouve son ancrage dans la théorie classique et néoclassique de l'économie du travail. En effet, au niveau macroéconomique, la migration augmente la main d'œuvre qui est un facteur explicatif de la croissance économique des pays d'accueil (Sjaastad, 1962 ; Ravenstein, 1885 ; 1889 ; etc.). L'approche néoclassique fut critiquée par les théoriciens de la « nouvelle économie de la migration du travail ». Ces derniers soulignent que la migration va au-delà du capital humain et accentuent leur réflexion sur le capital social du fait de l'existence des réseaux de migration. L'analyse au niveau microéconomique, révèle que la migration est axée sur les choix individuels au regard des motifs de la migration (économiques, touristiques : sanitaires, éducatives et politiques) (Sjaastad, 1962 ; Todaro, 1969 ; Harris et Todaro, 1970 ; etc.). En

présence de risques sociaux au niveau local, les individus sont attirés par la migration pour développer des assurances contre les risques sociaux tels que le revenu espéré (Sjaastad, 1962), les opportunités d'accès à l'emploi dans les pays d'accueil, l'existence de réseaux (Ahouré, 2008). En ce sens, les migrations peuvent constituer un moyen de compensation de l'absence d'assurance contre les risques sociaux (Lucas, 1988 ; Lucas et Stark, 1985 ; etc.). Les migrations internationales à travers les TFMR peuvent constituer une source majeure de revenus pour les ménages bénéficiaires (Mekni et Mabrouk, 2018). De ce fait, les TFMR demeurent une source essentielle à la survie des ménages dans plusieurs pays en développement à travers l'amélioration de la santé des ménages bénéficiaires en leur permettant de bénéficier des soins médicaux de meilleure qualité (Kafando et al. 2022), la diminution du risque d'avoir un nouveau-né d'un poids inférieur à la normale (Franck et Hummer, 2002) au Mexique. Néanmoins des controverses ont été signalées par certains auteurs comme Papademetriou (1985) qui soutenait que la migration contribuerait à « l'évolution vers un épuisement incontrôlé de leurs réserves déjà maigres de main-d'œuvre qualifiée et des membres les plus sains, les plus dynamiques et les plus productifs de leur population ». Dans cette même perspective, Baldwin (1970) met en exergue la relation négative entre la migration et le développement à travers la fuite des cerveaux. Pour eux, l'émigration des personnes qualifiées constitue un frein à la croissance économique à travers la réduction du capital humain. La migration engendre également la perte de main d'œuvre dans les pays d'origine des migrants et favorise des changements de comportement des ménages récepteurs tels que la préférence de la consommation des biens importés (Lipton, 1980); etc.

La sécurité alimentaire reste une priorité fondamentale pour les décideurs politiques à tous les niveaux, organismes internationaux (Banque mondiale, PAM, UNICEF, FMI, ONU, etc.). Selon la FAO, lors du sommet mondial de l'alimentation en 1996, la sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes ont, à tout temps, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. De cette définition, en découle quatre dimensions fondamentales que sont : la disponibilité alimentaire, l'accès à l'alimentation, l'utilisation et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire.

La théorie sur le droit à la nutrition ou encore «Entitlement » a été développée par Sen (1981). Cette théorie correspond à la capacité des ménages à se procurer de la nourriture par les moyens légaux disponibles dans la société, y compris l'utilisation des possibilités de production, les opportunités commerciales, les droits vis-à-vis de l'État, et d'autres méthodes d'acquisition de

la nourriture (Sambo, 2019). L'approche par les « Entitlement » de Sen (1981), explique dans son ouvrage « Poverty and Famines » les causes de la famine par des problèmes d'accès à la nourriture et non par des problèmes de disponibilité alimentaire. Par contre, une autre approche qui a eu à interpréter la famine par le déclin de la disponibilité alimentaire (food availability decline, FAD) s'inscrit dans le prolongement de l'analyse de Maltus (1798) sur la croissance de la population. Selon ce dernier, la famine vient du fait que la croissance démographique excède la croissance de la production agricole. Par contre, Sen (2000) soutient « tout projet pour éliminer la faim dans le monde moderne implique, en premier lieu, de comprendre les causes du phénomène et de ne pas simplement le réduire à un mécanisme d'équilibre entre nourriture et population. L'analyse de la faim doit partir des libertés substantielles dont disposent les personnes et les familles pour s'approprier des ressources suffisantes de nourriture, en les cultivant elles-mêmes (c'est le cas des paysans) ou bien en se les procurant sur le marché. Il n'est pas rare que des individus soient réduits à la famine alors que les ressources abondent autour d'eux, tout simplement parce qu'ils ne peuvent plus les acheter, suite à une perte de revenus ». Beaucoup de controverses conceptuelles et empiriques ont été soulevées à l'endroit de la théorie sur le droit à l'alimentation de Sen (1981) dans les années 1980 et 1990. L'analyse de Sen sur les causes de la famine a été réfutée par Rubin (2009). Cependant, il ne manque pas d'auteurs s'inscrivant dans une démarche plus constructive et ont entraîné des réflexions sur les améliorations ou prolongements possibles de la théorie du droit à la nutrition.

La relation entre la sécurité alimentaire et l'agriculture a été analysée par divers auteurs. Ainsi, l'agriculture pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, à la redistribution des revenus et à la sécurité alimentaire (Thirtle et al. 2003). Badouin (1971) identifie trois canaux principaux pour démontrer que la croissance de la production agricole est un préalable au développement économique d'un pays. Elle permet tout d'abord à l'économie de franchir le « seuil de la faim », ensuite le « seuil de l'isolement » avec les exportations et enfin le « seuil de la stagnation » avec un impact sur la croissance économique. De ce fait, selon Yai et al. (2021), l'accroissement de la productivité agricole à travers des mesures d'accès au crédit agricole, de formation des agriculteurs par les services de vulgarisation, l'accès aux soins sanitaires en faveur des actifs du ménage agricole, serait un moyen d'utilisation rationnelle des ressources, en vue d'assurer la sécurité alimentaire des ménages. Dury et al. (2017) quant à eux synthétisent une partie des résultats issus des recherches menées par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) entre 2013 et 2015. Ils explorent les liens entre l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Deux

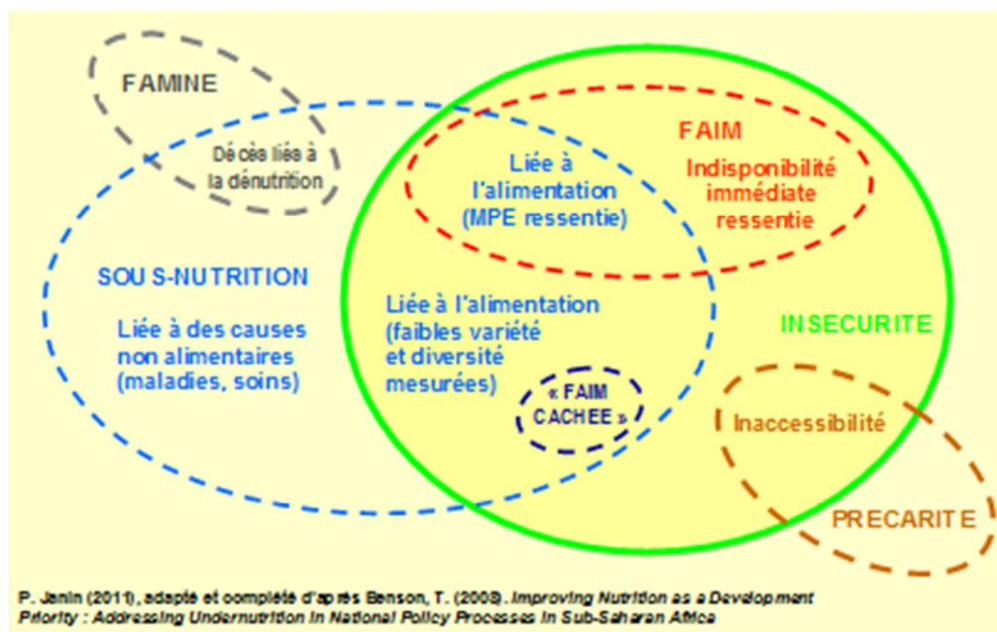
visions de la relation entre l'agriculture et la sécurité alimentaire ont été retenues de cet article. Elles correspondent à la vision orthodoxe (relation positive entre accroissement de la production agricole et sécurité alimentaire) et la vision hétérodoxe (relation négative entre augmentation des rendements agricoles et sécurité alimentaire). Selon la vision orthodoxe, l'accroissement de la production améliore directement la sécurité alimentaire. Ainsi, selon Pingali et Stringer (2004), le développement de l'agriculture constitue la meilleure option pour la réalisation de la sécurité alimentaire notamment en raison de son effet positif sur les conditions de vie des ménages pauvres. L'augmentation des rendements céréaliers et animaux contribue à améliorer la sécurité alimentaire des ménages (Vall et al., 2017). Ajoutons que dans les pays où la productivité agricole est la plus élevée, il y a une amélioration de la consommation calorique à la différence de ceux ayant une productivité agricole faible (Berti, 2015). Mais il faut relativiser car les auteurs tels que Dury et Bocoum (2012) soutiennent que même si l'accroissement de la productivité agricole est important dans certaines régions, la prévalence de l'insécurité alimentaire y est élevée. De ce fait, il serait opportun de trouver des moyens durables, écologiques, socialement et économiquement accessibles (Guibert et al., 2016) pour atteindre un niveau de production suffisant permettant d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. La recherche agronomique se focalise ainsi sur ces moyens (techniques, organisationnels ou socio-économiques...), des exploitations, des troupeaux, des territoires et des pays, etc. pour soutenir cette production. Il s'agit des investissements dans les politiques publiques pour produire suffisamment pour satisfaire les besoins alimentaires des ménages agricoles dans leur diversité (Gerard et al., 2012). Cependant, une autre vision (hétérodoxe) a été portée par d'autres auteurs. Ainsi, l'accroissement de la production n'assure pas nécessairement une sécurité alimentaire. La relation entre l'agriculture et la sécurité alimentaire n'est pas toujours positive mais plutôt négative (Dury et al., 2015). Ainsi, spécifiquement, la baisse des rendements agricoles favorise l'insécurité alimentaire selon les auteurs tels que Prskawetz et al. (2003). Ceci pouvant s'expliquer par le fait que la diminution de la productivité agricole implique la baisse de la disponibilité alimentaire et des revenus réduisant ainsi le pouvoir d'achat des ménages agricoles en termes d'alimentation.

La relation entre migration, TFMR et sécurité alimentaire est centrée sur la théorie de la Nouvelle Économie de la Migration du Travail (NEMT) développé par Stark et Bloom (1985). Selon eux, la migration est une stratégie permettant de maximiser le niveau de revenus attendu, de minimiser les risques et de répondre aux défaillances du marché. De ce fait, la migration à

travers les envois de fonds pourrait améliorer les conditions d'accès à l'alimentation, de la disponibilité et de la stabilité alimentaire dans les pays d'origine des migrants.

La relation entre les transferts d'argent vers les pays d'origine des migrants (TFMR) et la sécurité alimentaire a été peu explorée par la communauté des chercheurs en sciences sociales et moins encore au Sénégal. Aucune étude au Sénégal n'est orientée sur ce thème à notre connaissance alors qu'il regorge de beaucoup d'intérêts. En effet, les remises migratoires constituent une source de financement essentielle pour les ménages ruraux contribuant à rehausser le niveau de la production et de la productivité agricoles. De ce fait, les envois de fonds renforcent la capacité des ménages ruraux à produire davantage leur propre nourriture et à améliorer la sécurité alimentaire (Szabo et al., 2022). Les TFMR peuvent également faciliter le lissage et la stabilisation de la consommation (Ajefu et ogebe, 2021), combler un besoin insatisfait de consommation immédiate (Clément, 2011). Les transferts de revenus publics (allocations sociales) et privés (remittances) peuvent améliorer la sécurité alimentaire des bénéficiaires, directement en augmentant la consommation et la diversité alimentaire, et indirectement en facilitant l'accès aux soins de santé des ménages pauvres (Devereux et Waidler, 2019). L'orientation des fonds reçus des migrants vers les soins de santé peuvent améliorer la sécurité alimentaire car les personnes en meilleure santé absorbent et utilisent plus efficacement les nutriments (Bailey et Hedlund, 2012). Néanmoins, il ne manque pas d'auteurs qui ont relaté une relation négative entre transferts de fonds et santé (Mazzucato et al., 2017)., Dans les lignes qui suivent, quelques études récentes sur la relation entre TFMR et sécurité alimentaire. Ebadi et al. (2018) trouvent que les TFMR améliorent la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires dans le pays d'origine en réduisant l'insécurité alimentaire. Il serait bien d'illustrer l'insécurité alimentaire à travers le schéma suivant (Janin et De Suremain, 2012).

Figure N° 2 : Les « visages » du manque alimentaire



Source : Pierre Janin, *Le manque alimentaire : composantes et évolutions*, cours de master professionnel, Études du développement, octobre 2011, UMR 201 « Développement et société », IRD-IEDES (Université Paris 1).

Mabrouk et Mekni (2018) montrent aussi que les TFMR améliorent certes la sécurité alimentaire en Afrique en termes d'accès, de stabilité et d'utilisation mais ils ne favorisent pas la disponibilité. Sulemana et al. (2019) trouvent deux principaux résultats. Premièrement, les remises migratoires améliorent la sécurité alimentaire des ménages en augmentant leurs revenus. Deuxièmement, la fréquence des transferts d'argent par les migrants internationaux a joué un rôle prépondérant dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans ces pays d'Afrique subsaharienne. Namé (2019) trouve que les TFMR exercent un effet positif sur la réduction de la prévalence de la sous-alimentation dans les pays moins pourvus en quantité de pluie, dont le secteur agricole est largement dépendant des cultures vivrières et les émigrés majoritairement d'origine rurale. Subramaniam et al. (2021) montrent, dans 51 pays en développement sur la période 2011 – 2016, que le niveau de l'offre alimentaire tend à être plus élevé dans les pays où les TFMR sont plus importants. Tapsoba et al. (2023) trouvent, qu'au Burkina Faso, les TFMR renforcent la sécurité alimentaire. Zingwe et al. (2023) révèlent l'importance des transferts d'argent comme stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire et la mauvaise nutrition dans le contexte des chocs subis par les ménages au Malawi. Ils ajoutent qu'à long terme, les TFMR ne peuvent à eux seuls combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui signifie qu'ils doivent être accompagnés d'autres interventions directes

destinées à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Amégée (2024) trouvent que les TFMR contribuent à améliorer la situation nutritionnelle globale des enfants de moins de 5 ans. Il précise aussi que la malnutrition chronique connaît une baisse significative pour les familles bénéficiaires là où la malnutrition chronique, pour la population non bénéficiaire connaît une hausse au Burundi. Owusu et Crush (2025) montrent que les transferts de fonds jouent un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et du bien-être des ménages au Ghana.

2. METHODOLOGIE D'ETUDE

2.1. Présentation des données

L'ensemble des variables utilisées pour déterminer les effets des transferts de fonds des migrants sur la sécurité alimentaire des ménages au niveau individuel au Sénégal proviennent de la base de données de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM, 2018/2019) de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

2.2. Méthode d'estimation

La méthode logistique a été utilisée pour examiner les effets des transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. La sécurité alimentaire par opposition à l'insécurité alimentaire (IA), a été déterminée par l'ANSD à travers la prévalence de l'IA. Cette dernière correspond au pourcentage de personnes dans la population totale qui sont touchées par l'insécurité alimentaire à différents niveaux de gravité. La méthode FIES (échelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences) ou encore en anglais « Food Insecurity Experience Scale » développée par la FAO en 2016 dans le cadre du projet « Voices of the Hungry » (VoH) a été utilisée par l'ANSD pour déterminer cette prévalence à l'image de la FAO, qui à son tour, s'est inspirée de la méthode « Escala Latino americana et Caribena de Seguridad Alimentaria » (ELSCA) en espagnol ou encore en français « l'échelle de mesure de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Dans le cadre de l'ELSCA, huit questions avec réponses à choix dichotomiques (« Oui » ou « Non ») sont posées aux ménages composés seulement d'adultes. Pour calculer le score d'un ménage, on assigne un point (1) pour chaque réponse « Oui » et zéro (0) pour chaque réponse « Non ». Ces huit questions permettent ainsi, de calculer un score allant de 0 à 8 pour chaque ménage. Selon le score obtenu, les ménages sont répartis en quatre catégories d'insécurité alimentaire (voir tableau ci-dessous). Les seuils de classification ont été déterminés sur la base des scores de gravité des items.

Tableau N° 1 : Catégorie d'insécurité alimentaire de l'ELSCA

	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire légère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire grave
Score	0	1 à 3	4 à 6	7 à 8

Source : ELSCA, 2007

Même si la méthode ELSCA est utilisée dans cet article, nous avons jugé nécessaire de rappeler quelques éléments permettant d'avoir une idée sur la méthodologie FIES (Food Insecurity Experience scale) qui a été mobilisée par la FAO et l'ANSD pour appréhender la prévalence de l'insécurité alimentaire. L'objet de la méthode FIES est de mesurer la gravité de la situation d'insécurité alimentaire. La méthode FIES de la FAO comporte 8 questions (ou items) (voir tableau n°2) nécessitant des réponses dichotomiques simples (oui ou non). Les répondants doivent ainsi indiquer, au courant de la période de référence (12 derniers mois), s'ils ont rencontré des difficultés à se procurer suffisamment de nourriture ainsi que les éventuelles stratégies d'adaptation adoptées. La sévérité ou niveau de gravité de l'insécurité alimentaire est déterminée par le modèle de RASH par la FAO et l'ANSD.

L'utilisation de la méthode ELSCA et non de la méthode FIES s'explique par le fait que la méthode « FIES » permet ; certes, de trouver la prévalence de l'insécurité alimentaire mais ne fournit pas de variable équivalente dans la base de données. Cela constitue une limite à la méthode « FIES ». Tandis que la méthode ELSCA permet de créer la variable « sécurité alimentaire » dans la base de données. De ce fait, les effets des TFMR sur la sécurité alimentaire peuvent être examinés à travers la méthode logistique.

Tableau N° 2 : Huit questions de la méthode FIES de la FAO

Numéro questions	Expériences de la faim (items)
	Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage
Q1	avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ?
Q2	n'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?
Q3	avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?
Q4	avez dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?
Q5	avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?
Q6	n'avez plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?
Q7	avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?
Q8	avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources

Source : A partir de la méthode FIES de la FAO et de l'ANSD

Pour déterminer le niveau de la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal, la méthode ELSCA est utilisée. De ce fait, nous avons créé une variable correspondant à la somme des huit questions précédentes. A partir de cette variable, des scores qui varient de 0 à 8 sont retenus et permettraient de classer les ménages selon le score obtenu dans les quatre groupes ou classes nouvellement créés. Il s'agit des classes suivantes :

Classe 1 : score = 0 (Sécurité alimentaire)

Classe 2 : score [1, 3] (insécurité légère)

Classe 3 : score [4, 6] (insécurité modérée)

Classe 4 : score [7, 8] (insécurité grave)

Par la suite, la variable dichotomique « sécurité alimentaire » pour le modèle logistique est créée. Cette variable notée SECUALI est telle que : SECUALI = 1 « Sécurité alimentaire » et SECUALI = 0 « Insécurité alimentaire ».

La variable « Sécurité alimentaire » : Classe 1 : score = 0 (Sécurité alimentaire) et classe 2 : score [1, 3] (insécurité légère). En somme, la sécurité alimentaire fait référence aux deux premières classes (classe 1 et classe 2). Tandis qu'un ménage vit dans l'insécurité alimentaire (SECUALI = 0) lorsque le ménage se situe dans les classes 3 et 4.

Suite à la création de la variable « SECUALI », nous avons testé les effets des transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal.

2.3. Spécification du Modèle

Nous explorons les effets des transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal au niveau individuel. Ainsi, nous considérons, dans notre modélisation, une variable y_i (variable à expliquer) qui représente la sécurité alimentaire des ménages et un vecteur X ($1 \times K$) de variables (constitué des composantes sociales, économique, etc.). La variable y_i prend deux modalités à savoir SECUALI = 1 si le ménage est en situation de sécurité alimentaire et SECUALI = 0 sinon. En effet, la variable à expliquer ou encore endogène dans le cadre de ce présent article est la sécurité alimentaire et constitue une variable qualitative et dichotomique (deux modalités). De ce fait, le modèle logit est utilisé pour analyser les effets des transferts sur la sécurité alimentaire.

La forme générale du modèle est structurée comme suit :

$$SECUALI_i = \frac{1}{1 + e^{-(\alpha_i + \beta X_i)}}$$
, avec SECUALI_i, la variable à expliquer c'est-à-dire la sécurité alimentaire d'un individu i ,

α_i = constante

β : les paramètres du modèle logistique à estimer

X_i : variables exogènes que sont les transferts de fonds des migrants (TFMR) à savoir la variable d'intérêt et les variables de contrôle que sont : le milieu de résidence (MILIEU), le sexe (SEXE), la taille du ménage (TAILLE), le niveau d'instruction (EDU), la catégorie socioprofessionnelle (CSP) et le groupe d'âge (GRPAGE). Le modèle non linéaire de type probabiliste à estimer est le suivant :

$$SECUALI_i^* = \alpha_i + \beta X_i + e_i$$

Avec $SECUALI_i^*$ défini comme le rapport entre la probabilité notée $SECUALI_i$ que l'événement i se produise et la probabilité qu'il ne se réalise pas, notée $(1 - SECUALI_i)$, α_i désigne la constante, β : les paramètres à estimer et X : les variables exogènes.

Un modèle logit a été retenu pour tester les effets de transferts de fonds des migrants internationaux sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. Le choix du modèle logit se justifie par le caractère dichotomique de la variable dépendante.

Le modèle reliant ces deux variables peut alors s'écrire :

$$P_r(SECUALI_i = 1) = F(\beta X)$$

$$P_r(SECUALI_i = 0) = 1 - F(\beta X)$$

Avec $P_r(SECUALI = 1)$ la probabilité que les ménages soient dans une situation de sécurité alimentaire et $P_r(SECUALI_i = 0)$ la réalisation de l'évènement contraire autrement dit que les ménages soient en situation d'insécurité alimentaire.

2.4. Description des variables explicatives du modèle

Tableau N° 3 : Description des variables du modèle

VARIABLES	DEFINITIONS	SOURCE
Transferts de fonds des migrants internationaux reçus (TFMR)	Les TFMR correspondent aux sommes reçus par les ménages quelques soient leur provenance (les ménages qui envoient de l'argent sont issus de la famille récipiendaire ou non) et par le canal de transmission. Cette variable est codée (s13aq04). S13aq04 correspond à la réponse à une des questions (s13aq01, s13aq02, s13aq03) est positive ? -s13aq01 : 12 derniers mois, MEN/mbres reçus argent PERS FAMILL...habitant par MEN -s13aq02 : 12, drnrs mois, MEN/Mbres reçu argent autre pers non-mbre du MEN -s13aq03 : 12 drnrs mois, MEN/Mbres néanmoins reçu argent cash voyage mobil money, etc.	ANSD, EHCVM, 2018/2019
Sécurité alimentaire	La sécurité alimentaire est codée un (1) et codé zéro (0) si le ménage se trouve dans une situation d'IA.	
Sexe du chef de ménage	Le ménage est dirigé par un chef dont le sexe est masculin ou encore féminin. Il est codé 1 si le chef de ménage est de sexe masculin et codé 2 si le chef de ménage est de sexe de féminin.	

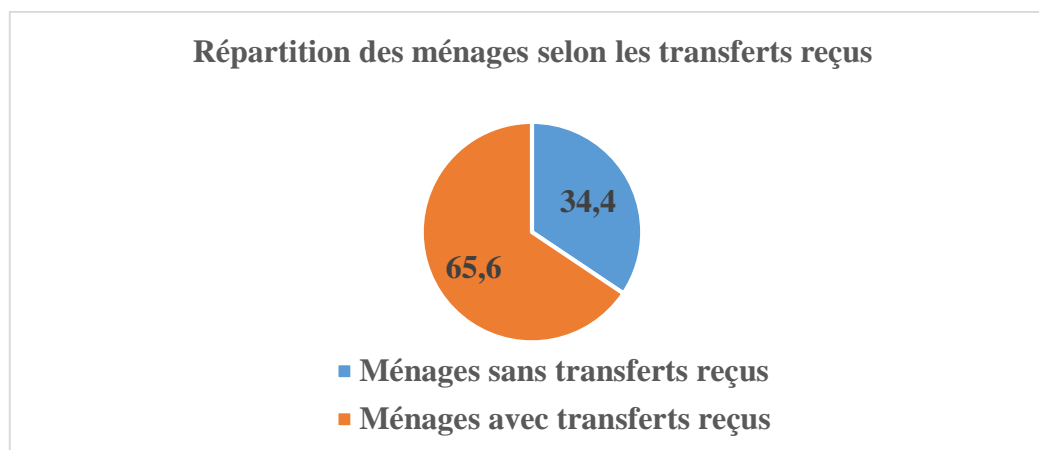
Groupe d'âge du CM	Chefs de ménages jeunes : 17- 34 ans, chefs de ménages adultes : 35-60 ans et chefs de ménages vieux : 60-99 ans.
Education du chef de ménage	L'éducation se caractérise comme suit : le chef de ménage est codé 0 s'il n'a aucun niveau, 1 s'il a le niveau primaire, 2 s'il a le niveau secondaire et 3 s'il a le niveau supérieur -Aucun : aucun, maternelle, codé 0 -Primaire , codé 1 -secondaire , codé 2 : Second, gl 1, Second, Tech, 1, Second, gl 2, Second, Tech, 2, Postsecondaire -Supérieur , codé 3
Catégorie socio professionnelle	Cadres codé 1, emploi qualifié codé 2, emploi non qualifié codé 3, Indépendant codé 4. Cadre = cadre supérieur, cadre moyen/agent de maîtrise et patron ; emploi qualifié : ouvrier ou employé qualifié ; emploi non qualifié : ouvrier ou emploi non qualifié, Manœuvre, aide-ménagère, Stagiaire ou Apprenti réénuméré, stagiaire ou apprenti non réénuméré, travailleur familial, Indépendant : travailleur pour compte propre, non occupé.
Taille des ménages	Nombre de personnes se trouvant dans un ménage.
Milieu de résidence	Le chef de ménage vit en zone rurale ou urbaine, Zone urbaine codé 1 et zone rurale codée 0

3. RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1. Statistiques descriptives

❖ Transferts reçus des migrants au Sénégal

Figure N° 3 : Répartition des ménages selon les transferts reçus (%), Sénégal



Source : A partir des données de l'ANSD, EHCVM, 2018/2019

La part des ménages recevant les transferts de fonds des migrants internationaux au Sénégal représente 65,6% alors que 34,4% des ménages n'en reçoivent pas.

❖ Sécurité alimentaire des ménages selon l'échantillon de l'enquête EHCVM, 2018/2019

Sur l'échantillon de l'enquête EHCVM, 63% des ménages sont en sécurité alimentaire tandis que 37% environ sont en situation d'insécurité alimentaire.

Tableau N° 4 : Sécurité et insécurité alimentaire en pourcentage

Variables	Fréquence	Pourcentage	Cumul
Insécurité alimentaire	2 644	36,95	36,95
Sécurité alimentaire	4 512	63,05	100
Total	7 156	100	

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

Ce tableau montre que sur l'échantillon de l'enquête EHCVM, 63% des ménages sont en sécurité alimentaire tandis que 37% environ sont en situation d'insécurité alimentaire.

❖ **Sécurité et insécurité alimentaire des ménages en % au niveau national**

Tableau N° 5 : Sécurité alimentaire des ménages au niveau national en pourcentage

Variables	Effectifs	Pourcentage	Cumul
Insécurité alimentaire	5 245 806	32,85	32,85
Sécurité alimentaire	10 722 079	67,15	100
Total	15 967 885	100	

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

Au Sénégal, 67% des individus sont en situation de sécurité alimentaire tandis que 33% des personnes sont en état d'insécurité alimentaire.

❖ **Sécurité alimentaire selon l'échantillon de l'enquête EHCVM, 2018/2019**

Tableau N° 6 : Sécurité alimentaire selon l'échantillon de l'enquête EHCVM

catégorie_elsca	Fréquence	Pourcentage	Cumul
Sécurité alimentaire	2387	33,36	33,36
Insécurité alimentaire légère	2125	29,70	63,05
Insécurité alimentaire modéré	1667	23,30	86,35
Insécurité alimentaire grave	977	13,65	100,00
Total	7156	100,00	

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

Selon la taille de l'échantillon de l'enquête EHCVM, 2018/2019, 33% des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, 30% environ sont en situation d'insécurité alimentaire légère, 23% insécurité alimentaire modérée et 14% insécurité alimentaire grave.

❖ **Sécurité et sévérité de l'insécurité alimentaire au niveau national**

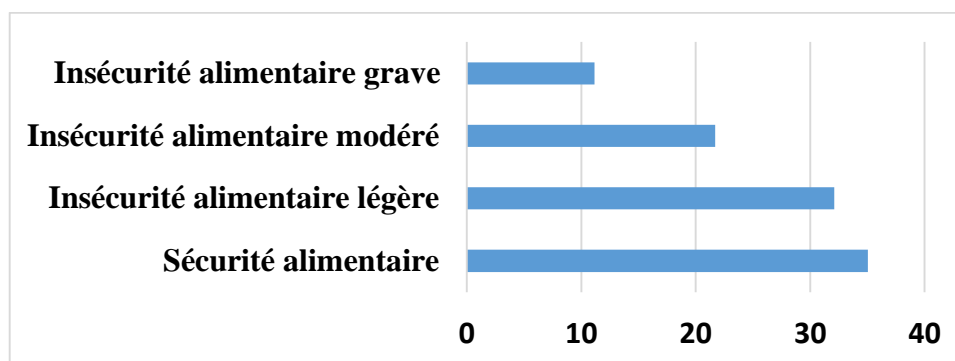
Tableau 7 : Sécurité et sévérité de l'insécurité alimentaire au niveau national

cat_elsca	Fréquence	Pourcentage	Cumul
Sécurité alimentaire	5 594 547	35,04	35,04
Insécurité alimentaire légère	5 127 532	32,11	67,15
Insécurité alimentaire modéré	3 465 643	21,7	88,85
Insécurité alimentaire grave	1 780 163	11,15	100
Total	15 967 885	100	

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

35% des individus au Sénégal sont en situation de sécurité alimentaire, 32% en insécurité alimentaire légère, 21% en insécurité alimentaire modéré et 11% en insécurité alimentaire grave.

Figure N° 4 : Sécurité et sévérité de l'insécurité alimentaire au niveau national



Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

3.2. Résultat de l'estimation économétrique

Tableau N° 8 : Résultat du modèle logit

Variable dépendante	Coefficient	Robust Std. Err.	P > z
Sécurité alimentaire			
TFMR	0,6182812	0,0736818	0,000
MILIEU DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE : Référence urbain			
Rural	-0,3880105	0,0779714	0,000
Taille	0,0268018	0,0072425	0,000
SEXE DU CHEF DE MENAGE : Référence masculin			
Féminin	0,1112996	0,0917158	0,225
EDUCATION DU CHEF DE MENAGE : Référence aucun niveau			
Primaire	0,0117907	0,1052563	0,911
Secondaire	0,6026278	0,1309415	0,000
Supérieur	2,381822	0,4202311	0,000
GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE			
Adultes	-0,1910364	0,1135173	0,092
Vieux	0,1787471	0,1379693	0,195
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE : Référence non occupés			
Cadres	1,075963	0,2212931	0,000
Emploi qualifié	0,4469571	0,2025644	0,027
Emploi non qualifié	-0,1427978	0,1393447	0,305
Indépendant	-0,1215061	0,0942327	0,197
_cons	0,1850097	0,1718971	0,282
Log pseudolikelihood	-9348258,8		
Number of obs	7154		
Prob > chi2	0,0000		
Pseudo R2	0,0747		

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

Tableau N° 9 : Effets marginaux

Variable dépendante :			
Sécurité alimentaire	dy/dx	Delta-method Std. Err.	P>z
TFMR	0,1246535	0,014388	0,000
MILIEU DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE : Référence urbain			
Rural	-0,0784866	0,0156476	0,000
Taille	0,0054036	0,0014246	0,000
SEXE DU CHEF DE MENAGE : Référence masculin			
Féminin	0,0222955	0,018211	0,221
EDUCATION DU CHEF DE MENAGE : Référence aucun niveau			
Primaire	0,0025044	0,0223337	0,911
Secondaire	0,1159302	0,0230382	0,000
Supérieur	0,2971343	0,0221345	0,000
GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE : Référence CM jeune			
Adultes	-0,0388091	0,022569	0,086
Vieux	0,034266	0,0266765	0,199
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE : Référence non occupé			
Cadres	0,1760855	0,0296873	0,000
Emploi qualifié	0,0842115	0,035809	0,019
Emploi non qualifié	-0,0296965	0,0292207	0,309
Indépendant	-0,0251965	0,0194677	0,196

Source : A partir des données de l'ANSD (EHCVM, 2018/2019)

Les résultats issus des estimations à travers la méthode logistiquie montrent que les transferts de fonds des migrants internationaux (TFMR) exercent des effets significatifs sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. Le tableau des effets marginaux montre que les remises migratoires influencent positivement la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. Une augmentation des transferts de fond des migrants d'un point est susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages de 0,12 point. En effet, l'amélioration de la sécurité alimentaire au Sénégal par les transferts de fonds peut s'expliquer par le fait que les remises migratoires constituent des revenus supplémentaires considérables perçus par les ménages et sont fortement affectés à la consommation et plus particulièrement à l'alimentation. Lors du sommet mondial sur l'alimentation en 1996, la définition de la sécurité alimentaire suivante a été adoptée par la FAO. La sécurité alimentaire existe lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Or, selon Keynes (1936), l'accroissement des revenus du ménage se matérialise par une augmentation du pouvoir d'achat des ménages à travers la loi psychologique fondamentale de Keynes. Cette loi s'énonçant comme suit : « en moyenne et la

plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation au fur et à mesure que le revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu ». Dès lors, les transferts de fonds des migrants peuvent améliorer la sécurité alimentaire des ménages récipiendaires. Les résultats trouvés corroborent ceux trouvés par Sulemana et al. (2018) en Afrique Subsaharienne, Ebadi et al. (2018) dans les pays du Sud et Tapsoba et al. (2023) au Burkina Faso.

Le tableau sur les effets marginaux révèle que les personnes dont les chefs de ménages résident en milieu rural ont moins de chance d'être en sécurité alimentaire comparé aux chefs de ménages en milieu urbain. En effet, les ménages en milieu rural sont plus susceptibles de voir leur sécurité alimentaire se détériorer à hauteur de 0,07 point.

L'analyse de la sécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménage montre que les ménages dirigés par une personne de niveaux d'éducation secondaire et supérieur ont plus de chance d'améliorer leur sécurité alimentaire de 0,11 et 0,29 point respectivement par rapport à ceux dirigés par ceux qui n'ont aucun niveau et ceux qui ont un niveau primaire.

La taille du ménage est susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire à hauteur de 0,005.

La probabilité que la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal se détériore est plus importante chez les personnes dont le chef de ménage est adulte (âge compris entre 35-60) par rapport aux ménages dirigés par les jeunes (âge compris entre 17 et 34 ans).

Dans la même dynamique, selon la catégorie socioprofessionnelle, les ménages dirigés par des « cadres : cadre supérieur, cadre moyen/agent de maîtrise et patron » ; et ceux exerçant des « emplois qualifiés : ouvrier ou employé qualifié » ont plus de chance d'améliorer leur sécurité alimentaire de 0,17 et 0,08 point respectivement par rapport aux « non occupés » car ils ont la possibilité de satisfaire leurs besoins de consommation en alimentation en termes de quantité et de qualité.

CONCLUSION

Ce présent papier a pour objectif d'examiner les effets des transferts de fonds des migrants internationaux reçus (TFMR) sur la sécurité alimentaire des ménages au niveau individuel au Sénégal. La méthode ELSCA est utilisée pour déterminer la sécurité alimentaire et la méthode logistique est mobilisée pour évaluer les effets des transferts de fonds des migrants sur la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. Les estimations économétriques montrent qu'une augmentation des transferts de fond des migrants d'un point est susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages de 0,12 point. Ainsi, les transferts d'argent des migrants améliorent la sécurité alimentaire des ménages au Sénégal. L'hypothèse de départ a été

confirmée. Nos résultats corroborent ceux trouvés par Sulemana et al. (2018) en Afrique Subsaharienne, Ebadi et al. (2018) dans les pays du Sud et Tapsoba et al. (2023) au Burkina Faso. Certes, les TFMR constituent un filet de sécurité alimentaire pour les ménages au niveau individuel au Sénégal mais il ne manque pas de limites qui doivent être levés afin d'améliorer davantage la sécurité alimentaire au Sénégal. L'importance des TFMR dans les canaux informels, la faible orientation des remises migratoires à l'investissement, l'importance de la pauvreté surtout en milieu rural, etc. constituent des limites. L'article contribue à enrichir les travaux sur la relation migration-développement en Afrique de l'Ouest, en mettant en lumière l'effet direct des transferts sur la sécurité alimentaire. Un autre apport au plan méthodologique est l'usage de la méthode ELSCA (Echelle de mesure de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes). Néanmoins, il serait bien d'étendre l'étude à d'autres pays de l'UEMOA pour valider la robustesse des résultats.

Les implications de politiques suivantes ont été formulées.

- Inciter les migrants à multiplier les transferts de fonds en améliorant l'attractivité des canaux formels pour permettre aux ménages d'améliorer davantage leur sécurité alimentaire ;
- Aider les ménages surtout en milieu rural à fructifier les sommes d'argent perçus des migrants en vue d'améliorer de manière considérable leur sécurité alimentaire ;
- Permettre aux migrants, à travers leurs transferts de fonds, à améliorer au maximum la sécurité alimentaire des ménages en renforçant les politiques de protection sociale au Sénégal.

ANNEXES

❖ Statistiques descriptives

-Transferts de fonds des migrants reçu au niveau national

13A.04. Réponse à une des questions (13.01), (13.02), (13.03) est positive ?	Freq.	Percent	Cum.
Non	5,490,007	34.40	34.40
Oui	10,470,431	65.60	100.00
Total	15,960,438	100.00	

-Sécurité et sévérité insécurité alimentaire selon l'échantillon EHCVM, 2018-2019

cat_elsca	Freq.	Percent	Cum.
securité	2,387	33.36	33.36
légère	2,125	29.70	63.05
modéré	1,667	23.30	86.35
grave	977	13.65	100.00
Total	7,156	100.00	

-Sécurité et sévérité insécurité alimentaire au niveau national

cat_elsca	Freq.	Percent	Cum.
securité	5,594,547	35.04	35.04
légère	5,127,532	32.11	67.15
modéré	3,465,643	21.70	88.85
grave	1,780,163	11.15	100.00
Total	15,967,885	100.00	

-Sécurité et insécurité au niveau échantillon

SecuriteAlim	Freq.	Percent	Cum.
InsecuriteAlim	2,644	36.95	36.95
SecuriteAlim	4,512	63.05	100.00
Total	7,156	100.00	

-Sécurité et insécurité au niveau national

SecuriteAlim	Freq.	Percent	Cum.
InsecuriteAlim	5,245,806	32.85	32.85
SecuriteAlim	10,722,079	67.15	100.00
Total	15,967,885	100.00	

-Sécurité alimentaire selon le milieu de résidence

RECODE of milieu (Milieu residence)	mean(Securi~m)
urbain	.74531900883
rural	.60647654533

-Sécurité alimentaire selon le genre

RECODE of hgender (Genre du CM)	mean(Securi~m)
Masculin	.66071218252
Féminin	.70651292801

-Sécurité alimentaire selon l'âge

RECODE of hage (Age du CM)	mean(Securi~m)
Jeunes	.67251241207
adultes	.64906221628
vieux	.73989605904

-Sécurité alimentaire selon l'éducation

RECODE of heduc (Education du CM)	mean(Securi~m)
Aucun	.6340316534
primaire	.65984576941
secondaire	.80838829279
supérieur	.97383439541

-Résultat du modèle logit

Logistic regression
Log pseudolikelihood = -9348258.8

Number of obs = 7,154
Wald chi2(13) = 325.36
Prob > chi2 = 0.0000
Pseudo R2 = 0.0747

SecuritAlim	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
TFMR	.6182812	.0736818	8.39	0.000	.4738675 .7626949
MILIEU rural	-.3880105	.0779714	-4.98	0.000	-.5408316 -.2351893
TAILLE	.0268018	.0072425	3.70	0.000	.0126068 .0409967
SEXE Féminin	.1112996	.0917158	1.21	0.225	-.0684601 .2910593
EDUCATION primaire	.0117907	.1052563	0.11	0.911	-.194508 .2180893
secondaire	.6026278	.1309415	4.60	0.000	.3459872 .8592683
supérieur	2.381822	.4202311	5.67	0.000	1.558184 3.205459
GRPAGE adultes	-.1910364	.1135173	-1.68	0.092	-.4135263 .0314534
vieux	.1787471	.1379693	1.30	0.195	-.0916678 .4491619
CSP CADRES	1.075963	.2212931	4.86	0.000	.6422369 1.50969
emploi qualifié	.4469571	.2025644	2.21	0.027	.0499382 .8439759
emploi non qualifié	-.1427978	.1393447	-1.02	0.305	-.4159083 .1303127
Indépendant	-.1215061	.0942327	-1.29	0.197	-.3061987 .0631865
_cons	.1850097	.1718971	1.08	0.282	-.1519025 .5219219

-Effets marginaux

Average marginal effects
Model VCE : Robust

Number of obs = 7,154

Expression : Pr(SecuritAlim), predict()
dy/dx w.r.t. : TFMR 2.MILIEU TAILLE 2.SEXE 1.EDUCATION 2.EDUCATION 3.EDUCATION 2.GRPAGE 3.GRPAGE 1.CSP 2.CSP 3.CSP 4.CSP

	dy/dx	Delta-method Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
TFMR	.1246535	.014388	8.66	0.000	.0964535 .1528535
MILIEU rural	-.0784866	.0156476	-5.02	0.000	-.1091553 -.0478178
TAILLE	.0054036	.0014246	3.79	0.000	.0026113 .0081958
SEXE Féminin	.0222955	.018211	1.22	0.221	-.0133975 .0579885
EDUCATION primaire	.0025044	.0223337	0.11	0.911	-.0412689 .0462777
secondaire	.1159302	.0230382	5.03	0.000	.0707762 .1610842
supérieur	.2971343	.0221345	13.42	0.000	.2537514 .3405171
GRPAGE adultes	-.0388091	.022569	-1.72	0.086	-.0830436 .0054254
vieux	.034266	.0266765	1.28	0.199	-.018019 .086551
CSP CADRES	.1760855	.0296873	5.93	0.000	.1178994 .2342716
emploi qualifié	.0842115	.035809	2.35	0.019	.0140272 .1543958
emploi non qualifié	-.0296965	.0292207	-1.02	0.309	-.0869681 .027575
Indépendant	-.0251965	.0194677	-1.29	0.196	-.0633525 .0129595

Note: dy/dx for factor levels is the discrete change from the base level.

❖ **Test de validation du modèle logit**

-Test de Hosmer -lemershow

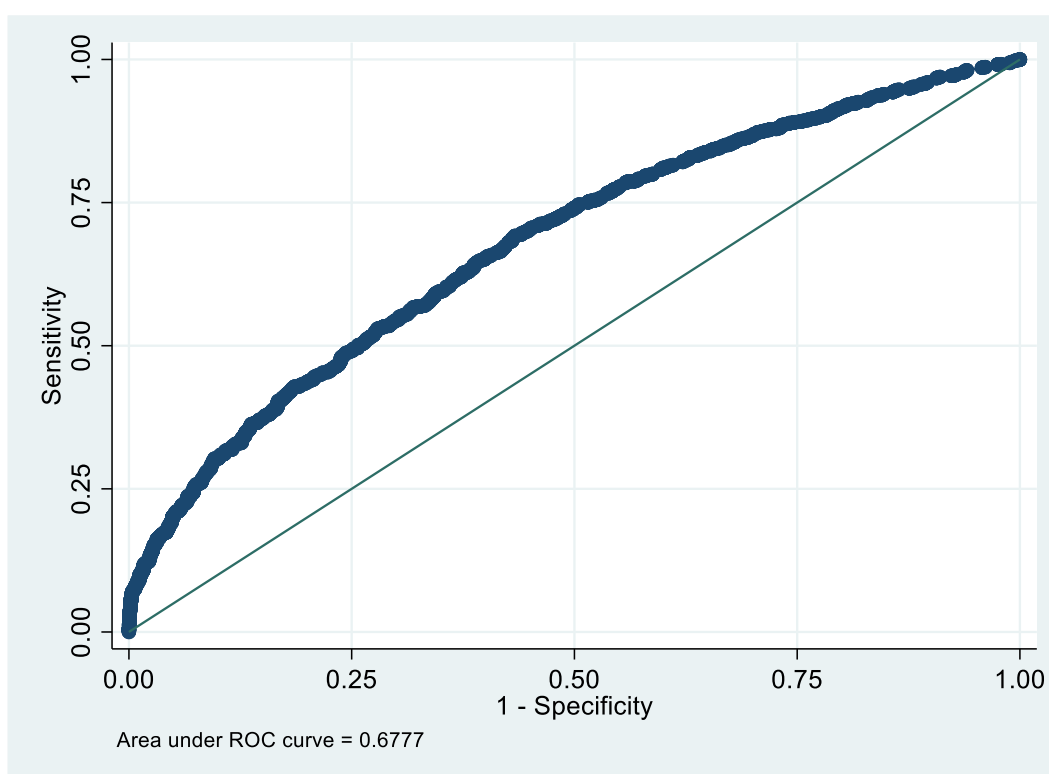
Logistic model for SecuritAlim, goodness-of-fit test

```
number of observations =      7154
number of covariate patterns =    2375
Pearson chi2(2361) = 6478378.14
Prob > chi2 =      0.0000
```

-Courbe de ROC

Logistic model for SecuritAlim

```
number of observations =      7154
area under ROC curve =    0.6777
```



Source : A partir des résultats de Stata

RÉFÉRENCES

- Ahoure, A. A. E. (2008).** Migrations, transferts, gouvernance et croissance dans les pays d'Afrique sub-saharienne : une analyse à partir de données de panel. Papier préparé pour le séminaire sur les migrations, IMI WORKSHOP, Rabat.
- Ajefu, J.B., & Ogebe, J.O. (2021).** The effects of international remittances on expenditure patterns of the left-behind households in Sub-Saharan Africa. *Rev. Dev. Econ.* 25, 405–429, DOI: <https://doi.org/10.1111/rode.12721>.
- Amégée, K.M. (2024).** Transferts monétaires et malnutrition des enfants de moins de 5 ans au burundi : une étude de cohorte. 3 (8), 313-341.
- ANSD (2015).** A l'écoute du Sénégal. Rapport préliminaire, MEFP, ANSD, septembre 2015.
- ANSD/OIM (2018).** Migration au Sénégal : Profil national 2018.
- Badouin, R. (1971).** L'économie rivale. Malakoff : Collection Dunod.
- Bailey, S., & Hedlund, K. (2012).** The impact of cash transfers on nutrition in emergency and transitional contexts. *A review of evidence*, London : Overseas Development Institute (ODI).
- Baldwin, G.B. (1970).** Brain drain or overflow? *International Business Review*, 12 (3), pp. 23-25.
- BCEAO (2013).** Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.
- Berti, P. R. (2015).** Relationship between production diversity and dietary diversity depends on how number of foods is counted. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 112, E5656. DOI : <https://doi.org/10.1073/pnas.1517006112>.
- Bonny, S. (1998).** Les biotechnologies, source de sécurité alimentaire pour demain ? *Cahiers Agricultures*, 7 (6) : 440-446.
- Clément, M. (2011).** Remittances and Household Expenditure Patterns in Tajikistan: A Propensity Score Matching Analysis. *Asian Development Review*, Asian Development Bank.
- Dramani, L. (2013).** Etudes sur les transferts de fonds des migrants sénégalais. Note de synthèse.
- Dury, S., & Bocoum, I. (2012).** Le « paradoxe » de Sikasso (Mali) : pourquoi « produire plus » ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs ? *Cahier Agriculture*, 21(5), 324–336.
- Dury S, Alpha A, & Bichard A. (2015).** The negative side of the agricultural–nutrition impact pathways: a literature review. *World Food Policy* 2(1): 78–100.

- Dury, S., Eric, V., & Imbernon, J. (2017).** Production agricole et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. *Cahiers Agricultures*, 26(6):61001. DOI:10.1051/cagri/2017047.
- Ebadi, N., Ahmadi, D., Sirkeci, I., & Melgar-Quiñonez, H. (2018).** The impact of remittances on food security status in the global south. *Remit. Rev.* 3, 135–150.
- FAO (2016).** Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale. Rome, FAO.
- FAO et CEA (2019).** Afrique - Vue d'ensemble Régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition - Lutter contre la menace de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition - 2018. Rome 128 p.
- FAO, FIDA, UNICEF, PAM & OMS (2021).** Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous", Rome, FAO. DOI: <https://doi.org/10.4060/cb5409fr>.
- FAO, FIDA, OMS, PAM & UNICEF (2024).** L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>
- Frank, R., & Hummer, R. (2002).** The Other Side of the Paradox: The Risk of Low Birth Weight among Infants of Migrant and Non migrant Households within Mexico. *International Migration Review*, 36 (3), pp. 746-765.
- Gerard, F., Dury S, Belieres, J.F., Keita, M.S., & Benoit-Cattin, M. (2012).** Comparaison de plusieurs scénarios de lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. *Cahiers Agricultures*, 21(5), 356–365.
- Guibert, H., Kueteyim, P.K., Bassala, J.P.O., & M'Biandoun, M. (2016).** Intensifier la culture du maïs pour améliorer la sécurité alimentaire : le producteur du Nord Cameroun y a-t-il intérêt ? *Cahiers Agricultures*, 25(6): 65006. DOI : <https://doi.org/10.1051/cagri/2016048>.
- Harris, J.R., & Todaro, M.P. (1970).** Migration, unemployment, and development : A two-sector analysis. *American conomic Review*, 60(1), p. 126-142.
- Hoddinott, J. (1999).** Choosing outcome indicators of household food security. IFPRI, Washington D.C., 29 P, 1999.
- Janin, P., & Suremain, C.E. (2012).** L'insécurité alimentaire : dimensions, contextes et enjeux ", Cambrézy L. (dir.), Petit V. (dir.), Population, mondialisation et développement : la fin des certitudes ? *La Documentation française*, pp.147-167, 2012, Les Etudes. (ird-00735028).

- Kafando, P., Mawuena, K. K., Okey, M.K.N., & Pelenguei, E. (2022).** Impact des transferts de Fonds des migrants sur les dépenses de santé des ménages r cipients au Togo. *Revue internationale des  conomistes de langue fran aise*, vol. 7, n 1.
- Keynes, J.M. (1936).** Th orie g n rale de l'emploi, de l'int r t et de la monnaie ", (traduction fran aise, 1957), Ed. Pavot, Paris.
- Lipton M. (1980).** Migration from rural areas of poor countries: the impact on rural productivity and income distribution. *World Development*, Vol. 8, No 1, pp. 1–24.
- Lucas, R. E. B., & Stark, O. (1985).** Motivations to remit: evidence from Botswana. *Journal of politica economy*, Vol. 93, No. 5, pp. 901–918.
- Lucas, R. (1988).** On the mechanics of economic development. *Journal of Monetary Economics*, Vol. 22, N 1, pages 3-42.
- Mabrouk, F., & Mekni, M. M. (2018).** Remittances and Food Security in African Countries. *African development review*, 30(3): 252–63. DOI: [10.1111/1467-8268.12334](https://doi.org/10.1111/1467-8268.12334).
- Malthus, T.R. (1798).** Essai sur le principe de population. Paris : GF Flammarion (Premi re  dition anglaise).
- Mazzucato, V., Cebotari, V., & Siegel, M. (2017).** Child development and migrant transnationalism: The health of children who stay behind in Ghana and Nigeria. *The Journal of Development Studies*, 53(3), 444–459.
- Nam , M. (2019),** "Transferts de fonds des migrants et s curit  alimentaire dans les pays de l'Afrique de l'Ouest", *R gion et D veloppement*, n  49.
- OIM (2024).** Rapport sur l' tat des migrations dans le monde ".
- OIT (2021).** Revue globale et analyse du syst me national de protection sociale du S n gal. Bureau pays de l'OIT   Dakar.
- Owusu, B., & Crush, J. (2025).** Translocalit , envois de fonds et s curit  alimentaire dans le couloir migratoire Ghana-Qatar. *Revue de la mobilit  humaine en Afrique*, 10(3).
- Papademetriou, D. G. (1985).** Illusions and reality in international migration: Migration and development in post–World War II Greece ». *Internaional Migration*, 23 (2), 211–223.
- Pingali, P. L., & Stringer, R. (2004).** Food Security and Agriculture in the Low Income Food Deficit Countries: 10 Years After the Uruguay Round. Research Papers in Economics.
- Prskawetz A., Winkler-dworak M., & Feichtinger, G. (2003).** Production, distribution and insecurity of food : a dynamic framework. *Structural Change and Economic Dynamics*, 14, 317–337.
- Ratha, D. (2023).** La r silience des envois de fonds. *F&D, l'ABC de l' conomie*.

- Ravenstein E. G. (1885).** The laws of migration. *Journal of the Royal Statistical Society*, 48, 167-227.
- Ravenstein E. G. (1889).** The laws of migration. *Journal of the Royal Statistical Society*, 52, 241-301.
- Rubin, O. (2009).** The entitlement approach – a case for framework development rather than demolition. *Journal of Development Studies*, 45(4), 621–640.
- Sambo, H. (2019).** Trois essais sur la migration et la sécurité alimentaire dans les pays d’Afrique Sub-Saharienne. *Economies et finances*, Université Sorbonne Paris Cité, 2019, Français, NNT : 2019USPCD061. tel-03201460.
- Sen, A.K. (1981).** Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation. Oxford university press.
- (2000). Wars and Famines: On Divisions and Incentives. *Peace Economics, Peace Science and Public Policy*, 6(2), 10-26. DOI: <https://doi.org/10.2202/1554-8597.1033>.
- SECNSA (2015).** Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR). 2015-2035, Dakar, Sénégal.
- SECNSA (2023).** Rapport de l’enquête de suivi de la sécurité alimentaire (ESA). Dakar, Sénégal.
- Sjaastad, L. A. (1962).** The costs and returns of human migration. *Journal of Political Economy*, 70(5), p. 80-93.
- Stark, O., & Bloom, D. E. (1985).** The new economics of labor migration. *The American Economic Review*, 75(2), 173–178.
- Subramaniam, Y., Masron, T.A., & Azman, N.H.N. (2021).** Remittances and food security. *Journal of Economic Studies*, Vol. 49, No. 4, pp. 699-715. DOI: [10.1108/JES-05-2020-0239](https://doi.org/10.1108/JES-05-2020-0239).
- Sulemana, I., Anarfo, E.B., & Quartey, P. (2019).** International remittances and household food security in Sub-Saharan Africa. *Migr. Dev.* 8, 264–280. DOI : <https://doi.org/10.1080/21632324.2018.1560926>.
- Tapsoba, T.A., Combes M., P., & Combes, J. L. (2023).** Transferts de migrants, sécurité alimentaire et variabilité climatique : le cas du Burkina Faso. *Rev. Économique*, 74, 53–81. DOI: <https://doi.org/10.3917/reco.742.0053>.
- Taylor, J., & Wyatt, T. (1996).** The shadow value of migrant remittances, income and inequality in a household-farm economy. *Journal of Development Studies*, 32(6), 899–912.
- Thomas, A., Alpha, A., Barczak, A., & Zakhia-Rozis, N. (2024).** Durabilité des systèmes pour la sécurité alimentaire : Combiner les approches locales et globales, sous la coordination

de Zakhia-Rozis, Synthèses, Éditions Quæ RD.

Todaro, M. P. (1969). A model of labor migration and urban unemployment in less-developed countries. *American Economic Review*, 59(1), p. 138-148.

Vall, E., Marre-Cast, L., & Kamgang, H.J. (2017). Chemins d'intensification et durabilité des exploitations de polyculture-élevage en Afrique subsaharienne: contribution de l'association agriculture-élevage. *Cahiers Agricultures*, 26(2): 25006.

Yai, E. D., Yabi, J. A., Floquet, A., & Biaou, G. (2021). Productivite agricole et sécurité alimentaire : un cadre théorique et analytique. *Les Cahiers du Cread*, 37(03), 151-186.

Zingwe, D. E., Banda, A.E., & Manja, L.P. (2023). The effects of remittances on household food nutrition security in the context of multiple shocks in Malawi. *Cogent Food & Agriculture*, 91, 2238440. DOI : [10.1080/23311932.2023.2238440](https://doi.org/10.1080/23311932.2023.2238440).